

Projet CDI 2015-2016



Introduction.....	3
-------------------	---

I. Gestion des ressources

1. Politique d'acquisition.....	3
a. Documentaires.....	3
b. Fictions.....	3
2. Mise en valeur des collections.....	4

II. Pédagogie

1. Formation à la recherche documentaire.....	4
2. Orientation.....	4
a. Troisième Prépa-Pro.....	4
b. Terminales.....	4
3. Éducation aux Médias et à l'Information (EMI).....	5
4. Éducation à la citoyenneté numérique.....	5
a. Éducation à l'Internet responsable.....	5
b. Journée de la laïcité.....	5

III. Ouverture culturelle

1. Promotion de la lecture.....	5
a. Prix Chimère.....	5
b. Prix Mangawa.....	6
c. Sélections thématiques.....	6
2. « Toutes les clefs pour créer un Ciné-club ».....	6
3. Le Printemps des Poètes.....	6
4. Expositions.....	6

Introduction

Le projet du CDI du Lycée du Gué à Tresmes pour l'année 2015-2016 a été établi à partir de plusieurs éléments :

- le bilan de l'année scolaire 2014-2015
- une analyse du fonds documentaire menée en septembre 2015, permettant de faire un état des lieux des ressources disponibles
- les orientations académiques indiquées lors de la réunion de rentrée 2015 des professeurs-documentalistes. Le thème retenu pour l'année 2015-2016 est « Développer la curiosité intellectuelle des élèves et construire le sens de leur apprentissage »
- des observations locales sur le fonctionnement et la place du CDI au sein de l'établissement

Il vise à améliorer le fonctionnement du CDI, le développement et la mise en valeur des collections à disposition des usagers et aussi à faire un CDI un lieu d'apprentissage et d'ouverture culturelle pour tous.

En cette année de réécriture du projet d'établissement, celui-ci pourra servir de base à une éventuelle politique documentaire.

I. Gestion des ressources

Afin de donner les meilleures orientations possibles à la gestion des ressources documentaires du CDI, une analyse du fonds a été faite afin de connaître ses points forts et ses points faibles.

Il a ainsi été mis en avant que certaines parties du fonds étaient prioritaires pour être renouvelées ou développées.

1. Politique d'acquisition

a. Documentaires

Les achats de documentaires porteront principalement sur les fonds en Sciences (500), Sciences appliquées (600) et Histoire-Géographie (900) afin de renforcer des fonds pauvres quantitativement ou qualitativement.

b. Fictions

Le fonds fiction sera développé principalement autour de la lecture plaisir : les élèves sont en effets demandeurs de certains types de lectures (fantastique, manga, bandes-dessinées). Il est donc important de favoriser ces lectures tout en sélectionnant des titres pertinents et de qualité.

On privilégiera les séries courtes, pour des raisons de coûts, mais aussi afin de permettre une plus grande diversité.

Malgré les idées reçues, les jeunes lisent, il faut donc savoir les intéresser avec des lectures dont ils sont demandeurs pour les amener progressivement vers des lectures de qualité et de difficulté grandissante, ou leur faire découvrir d'autres univers de lecture.

2. Mise en valeur des collections

Afin de rendre le fonds plus accessible, la signalétique des rayons sera complètement reprise afin de faciliter la recherche des documents.

Des sélections thématiques seront également régulièrement proposées pour mettre en avant des livres peu empruntés.

II. Pédagogie

1. Formation à la recherche documentaire

Les élèves ont parfois tendance à ne pas prendre de recul vis à vis de leur recherche d'information : l'utilisation de Google est trop souvent systématique, et les copié-collés à l'aveugle aussi. Pour éviter cela, le professeur-documentaliste peut proposer des séances de formation à la recherche documentaire à toutes les classes.

Cette formation peut porter sur deux types de recherches :

- l'interrogation du catalogue du CDI (E-sidoc) afin de développer l'utilisation des documents disponibles au CDI
- la recherche d'information sur Internet, avec l'apprentissage d'un regard critique sur les résultats (fiabilité, validité, pertinence de l'information).

Dans la mesure du possible, toutes les classes de secondes devront bénéficier de cette formation à la recherche documentaire, pour renforcer les compétences que les élèves ont pu acquérir au collège.

2. Orientation

Les niveaux 3ème et Terminales sont décisifs dans les choix d'orientation des élèves. Il est donc nécessaire de les rendre acteurs de leur orientation et de leur permettre d'être autonomes dans la recherche d'information en orientation, ainsi que de leur apporter une meilleure connaissance des filières et des métiers.

a. Troisième Prépa-Pro

Les 3PP seront accueillis une heure par semaine le premier semestre au CDI pour des séances en demi-groupe afin de découvrir les métiers, les formations et les diplômes accessibles après la troisième.

Cette formation s'inscrit dans le Parcours Avenir (anciennement PIODMEP/PDMF).

b. Terminales

Des séances pourront être proposées aux classes de terminale, en partenariat avec la Conseillère d'Orientation Psychologue et/ou le Professeur Principal, pour leur permettre de faire leur choix d'orientation post-bac.

Cette formation s'inscrit dans le Parcours Avenir (anciennement PIODMEP/PDMF).

3. Éducation aux Médias et à l'Information (EMI)

Le professeur-documentaliste a un rôle central dans la mise en place de l'EMI.

La semaine de la Presse et des Médias à l'école, organisée du 21 au 26 mars 2016 par le CLEMI, est le moment privilégié pour accueillir des classes au CDI et leur faire découvrir les médias.

Des séances pourront donc être proposées autour de la Presse, mais aussi autour d'autres médias (radio, télévision).

D'autres projets pourront aussi être mis en place en dehors de cette semaine de la Presse, en partenariat avec les enseignants qui le souhaitent (création d'un journal, chroniques radio...).

4. Éducation à la citoyenneté et à la citoyenneté numérique

a. Éducation à l'Internet responsable

Rares sont aujourd'hui les élèves qui ne publient pas sur le web. En revanche, nombreux sont ceux qui n'ont pas conscience de le faire...

Des séances pourront donc être proposées, dans le cadre du B2i et de l'EMC, ainsi que des actions de prévention autour des réseaux sociaux.

b. Journée de la laïcité

Le CDI participera à la journée de la laïcité du 9 décembre, en prenant part au projet avec les enseignants d'histoire-géographie.

III. Ouverture culturelle

1. Promotion de la lecture

Les enquêtes sur les pratiques de lecture des jeunes montrent que malgré le développement des nouvelles technologies, et le temps que leur consacrent les jeunes, ces derniers continuent à lire¹. Il est important donc de soutenir la lecture chez les jeunes en leur proposant des lectures accessibles mais de qualité.

a. Prix Chimère

Le Prix Chimère est organisé par une librairie indépendante (L'Ange Bleu) pour la sixième année consécutive. Il récompense des romans liés à l'imaginaire (fantasy, fantastique, horreur, SF). Il a pour but d'orienter les élèves vers des romans de qualité.

Une sélection de 5 romans est donc proposée à la lecture aux élèves volontaires, d'octobre à mars. Ils votent ensuite individuellement.

Ce prix littéraire est accompagné d'un concours de dessin.

Les lecteurs volontaires doivent donc s'inscrire auprès du professeur-documentaliste. Deux à trois réunions seront proposées dans l'année pour échanger autour des lectures.

¹ Ministère de la culture et de la communication. *Les Pratiques culturelles des Français : enquête 1973, 1981, 1988, 1997, 2008*. Ministère de la culture et de la communication, 2009. [en ligne] Disponible sur : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php>. Consulté le 01/10/2015

b. Prix Mangawa

Le manga a connu un fort développement des dernières années et un engouement croissant auprès des jeunes. Réputé violent, il n'en est rien : les mangas sont classés selon différentes catégories, dont certaines s'adressent aux plus jeunes, sans aucune forme de violence, tandis que d'autres sont reconnus pour leur grande qualité.

Le Prix Mangawa, lui aussi proposé par la librairie l'Ange Bleu, récompense des mangas de qualité. Une sélection de 15 mangas, répartis dans 3 catégories (Shojo, Shonen, Seinen), est donc proposée à la lecture aux élèves volontaires.

Ce prix est lui aussi accompagné d'un concours de dessin.

Les lecteurs volontaires doivent donc s'inscrire auprès du professeur-documentaliste. Deux à trois réunions seront proposées dans l'année pour échanger autour des lectures.

c. Sélections thématiques

Régulièrement, le professeur-documentaliste proposera des sélections de fictions ou de documentaire sur un thème particulier (Semaine du Goût, Printemps des Poètes, Romans adaptés au cinéma...), afin de faire vivre les collections, mais aussi de faire découvrir aux usagers la richesse du fonds documentaire du CDI.

2. « Toutes les clefs pour créer un Ciné-club »

Pour la deuxième année consécutive, le professeur-documentaliste, dans le cadre de ses missions de référent culture, propose aux élèves volontaires la création d'un Ciné-club.

Cette opération est encadrée et financée par le Forum des images à Paris.

Des séances de projection de films seront proposées à l'ensemble des élèves et personnels de l'établissement, suivies d'un débat autour du film. Les films seront choisis et présentés par les élèves membres du ciné-club. Les deux élèves référent bénéficieront aussi d'une formation de 5 jours au Forum des Images.

Ce dispositif a pour but à la fois l'ouverture culturelle des élèves, en leur proposant des films qu'ils n'auraient peut être pas regardés par eux-mêmes, mais aussi de proposer aux élèves internes des activités en soirée.

3. Le Printemps des Poètes

En partenariat avec des enseignants de français et/ou d'arts appliqués, une action autour de la poésie pourra être proposée à l'occasion du Printemps des Poètes (du 5 au 20 mars).

4. Expositions

Des expositions seront proposées au CDI, en partenariat avec la bibliothèque départementale de Seine-et-Marne.

Les travaux des élèves pourront également être exposés après demande préalable des enseignants auprès du professeur-documentaliste.